



Campagne d'emplois 2024

Composante d'affectation :
Institut d'Administration des Entreprises

Désignation de l'emploi

Nature du concours : **Professeur des universités – Article 51 (mutation uniquement)**

Numéro de l'emploi : **1035**

Section(s) CNU : **06**

Composante d'affectation (localisation) : **IAE DIJON**

Laboratoire d'accueil : **EA CREGO**

Date de nomination demandée : **01/09/2024**

Vacance du poste : **Vacant**

Profil de publication : **GRH**

Profil en Anglais / « Job Profil » : *Human Resource Management*

Enseignement

Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement :

La personne recrutée aura vocation à dispenser des enseignements en master GRH et RSE, en Licence Gestion et autres Masters de l'IAE, en formation initiale ou en alternance. Elle devra aussi montrer son implication au niveau pédagogique et s'investir dans les activités collectives de l'IAE DIJON. Elle devra par ailleurs assurer des suivis de stagiaires et d'alternants. Une expérience notable en matière de pilotage de formation est très souhaitable. En outre, la personne recrutée devra posséder une forte expérience d'enseignement. Une capacité à dispenser des enseignements en anglais serait un plus.

Contacts enseignement :

Pr. Samuel MERCIER, Directeur IAE DIJON
samuel.mercier@u-bourgogne.fr

Recherche

Au titre de ses activités de recherche, la personne recrutée sera rattachée au Centre de Recherche en Gestion des Organisations (CREGO): <https://crego.u-bourgogne.fr>

Créé en 2014, le CREGO est une unité de recherche interrégionale et multisite relevant de la discipline des sciences de gestion et du management. L'unité compte 160 membres dont 76 enseignants-chercheurs permanents, 5 professeurs émérites et 51 doctorants.

Placée sous une triple tutelle universitaire depuis 2017, l'unité accueille tous les enseignants-chercheurs et les chercheurs rattachés à la section 06 du CNU des universités de Bourgogne (uB), Franche-Comté (uFC) et Haute-Alsace (uHA).

Ses membres évoluent dans une dizaine de composantes universitaires des régions Bourgogne-Franche-Comté et Gand-Est.

Le programme scientifique de l'unité est structuré en quatre axes de recherche disciplinaires et 2 groupes de recherche interdisciplinaires. Le positionnement méthodologique des recherches est large faisant place aussi bien aux approches réalistes que constructivistes et à une diversité de méthodes (qualitatives/quantitatives/mixtes).

La personne recrutée aura vocation à enrichir les recherches menées au sein de l'axe RHESO (RH, stratégie) dans le champ des Ressources Humaines. Elle devra démontrer une certaine expérience scientifique reconnue par des publications classées (p. ex. FNEGE) et de niveau international.

Elle participera aux projets de recherche d'envergure et au développement de partenariats avec les acteurs socio-économiques. Il est également attendu un renfort pour l'encadrement des thèses et d'HDR afin d'accompagner les MCF dans l'évolution de leur carrière. Plus largement, la personne recrutée participera à la réalisation du projet scientifique de l'unité dans le cadre du prochain contrat d'établissement

Afin de contribuer au rayonnement et à l'attractivité du laboratoire, il est très souhaitable que la personne recrutée participe à des instances nationales de pilotage de la recherche, des comités éditoriaux de revues classées et/ou des comités d'évaluation HCERES...

Au titre du lien formation-recherche, qui est un enjeu important pour le CREGO, la personne recrutée s'impliquera dans les formations doctorales à l'ED DGEP : <https://dgep.ubfc.fr>

Contacts recherche :

Pr. Angèle RENAUD, Directrice du CREGO
angele.renaud@u-bourgogne.fr

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

La campagne de recrutement est entièrement dématérialisée.
Enregistrement des candidatures et dépôt des pièces du dossier dans le domaine applicatif **GALAXIE** :

du mercredi 1^{er} mai 2024 (10h*) au vendredi 31 mai 2024 (16h*)

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans [l'arrêté du 6 février 2023](#) relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Toutes les informations relatives à la campagne de recrutement 2023 à l'université de Bourgogne, à l'enregistrement de la candidature et au dépôt des pièces constitutives du dossier sont consultables sur le [site de l'université de Bourgogne](#).

**Heure de Paris*